



Contestation avertissement

Par **mary952fr_old**, le **29/05/2007** à **14:49**

bonjour,

je suis actuellement en cdi dans chez un courtier d'assurance depuis septembre 2006. depuis quelques mois, la société constate un déclin significatif d'activité et informait verbalement les salariés d'éventuels licenciement... j'ai reçu ce week-end un avertissement que je souhaiterais contester car les faits qui me sont reprochés son injustifié.

merci de me dire quels sont mes droits et comment dois-je rediger mon courrier?